

## Après l'intervention chirurgicale

- Dans votre chambre, l'infirmière veille régulièrement à votre confort et votre bien-être par l'évaluation et le traitement de votre douleur et de tout autre désagrément. Elle surveille régulièrement vos paramètres. Elle vous apporte boisson et repas suivant les instructions de l'anesthésiste et votre état général. En cas de besoin, appelez-la en utilisant le bouton rouge de la commande d'appel.
- Votre sortie est autorisée après l'accord de l'anesthésiste, en fonction des critères de sortie établis et validés pour veiller à votre sécurité. Vous êtes reconduit-e à domicile par un tiers. Si votre état ne permet pas la sortie, une hospitalisation est organisée pour la nuit (sur le site de Baudour ou d'Hornu).
- Déposez l'enquête de satisfaction avant la sortie du service. Ce questionnaire nous permet d'améliorer nos services et les soins offerts.

## De retour à la maison

- Prenez les médicaments et antidouleurs tels qu'ils vous ont été prescrits.
- Pendant 24h, reposez-vous, ne consommez ni alcool ni sédatif, ne conduisez pas. N'utilisez pas d'outils potentiellement dangereux. Ne prenez aucune décision importante et ne signez aucun document. Obligation d'avoir à domicile une personne adulte et lucide pour la première nuit.
- Le lendemain de l'intervention, une infirmière peut vous contacter par téléphone pour s'assurer du bon déroulement des soins à domicile et répondre à vos questions éventuelles.

Si vous souhaitez annuler ou reporter votre intervention, merci de le communiquer dès que possible au service préopératoire :

**au 065/41 40 40,  
du lundi au vendredi de 8h à 16h  
ou au 078/150 170  
en dehors de ces heures**

Prenez ensuite contact avec votre chirurgien pour fixer une nouvelle date.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous sommes joignables du lundi au vendredi (sauf jours fériés) **de 7h à 20h au 065/61 49 60.**

Ne pas jeter sur la voie publique - Décembre 2024



Editeur responsable : François Burhin - Rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour



# Hôpital de jour chirurgical de Baudour :

## parcours et soins du patient.

**EpiCURA**  
mon hôpital

Centre Hospitalier EpiCURA asbl  
Siège social :  
rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour

**T. : 078 / 150 170**  
**www.epicura.be**



**EpiCURA**  
mon hôpital

# L'hôpital de jour, ça consiste en quoi ?

Vous allez bénéficier d'une opération à l'hôpital de jour chirurgical d'EpiCURA. Cela signifie que l'admission, l'intervention et le retour au domicile se feront le même jour. Lors de votre consultation chez le chirurgien, vous fixez avec lui la date de l'intervention. Celui-ci réserve le bloc opératoire et votre chambre (à deux lits ou particulière). Ensuite, en fonction de votre intervention, un passage par la pré-hospitalisation et/ou en consultation chez l'anesthésiste vous est conseillé.

## Liste non exhaustive des hospitalisations chirurgicales de jour proposées sur le site de Baudour

- Chirurgie de la main
- Biopsie de la prostate
- Lithotritie
- Hystérocopie
- Intervention de cataracte
- Arthroscopie du genou
- Cure chirurgicale des varices
- Extraction des dents de sagesse
- Cure d'hallux valgus
- Ablation de matériel (broches, vis, plaques,...)
- Laryngoscopie
- Circoncision
- Vasectomie
- Laparoscopie
- ...

Pour le bon déroulement de l'intervention et pour votre sécurité, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes.

## La veille de l'intervention chirurgicale

- Rassemblez les documents utiles pour le médecin et l'hôpital (consentement rempli et signé, résultats d'exams, radiographies, carte d'identité, certificat d'incapacité, documents d'assurance, de mutuelle, employeur, y compris pour votre accompagnant).
- Enlevez bijoux, piercings, maquillage, vernis à ongles et ongles en résine.
- Préparez vos effets personnels et les objets nécessaires à votre confort (élastique pour attacher les cheveux longs, pantoufles, lecture, MP3,...).
- N'ingérez aucun médicament hormis ceux autorisés ou prescrits par votre chirurgien et/ou anesthésiste. Emportez vos médicaments habituels.
- Soyez à jeun : arrêtez de manger et boire à partir de l'heure communiquée par l'anesthésiste ou, à défaut, à partir de minuit. Arrêtez également de fumer. Il est recommandé de stopper le tabac plusieurs jours avant l'intervention.
- Si vous êtes diabétique, suivez bien les instructions données par l'anesthésiste en consultation concernant vos médicaments, votre insuline et votre régime.
- Préparation spécifique selon les consignes du chirurgien.
- Vous recevrez un SMS après 15h la veille de votre intervention pour vous indiquer votre heure d'admission. Celle-ci diffère de l'heure d'intervention, un temps de préparation à votre intervention étant indispensable.

## Le jour de l'intervention chirurgicale

- Pour le confort de tous, nous demandons qu'il n'y ait qu'un accompagnant dans la chambre, et qu'il fasse preuve de discrétion. Une salle d'attente avec télévision et magazines est à disposition des familles. Merci de respecter le repos de chacun en évitant les éclats de voix, le son élevé de la télévision, les talons, le bruit dans les couloirs, etc...
- Présentez-vous aux guichets 10 et 11 des admissions situés au 1er étage ; ceux-ci se trouvent au fond à gauche en sortant des ascenseurs (vous passez devant l'entrée de l'hôpital de jour). Si vous souhaitez un accès gratuit au wi-fi, adressez-vous également à ces guichets.
- Après les formalités administratives, présentez-vous à l'accueil de l'hôpital de jour chirurgical situé également au 1<sup>er</sup> étage. L'infirmière vous installe dans votre chambre, vous présente vos armoires (lettre P pour le lit près de la porte, lettre F pour le lit près de la fenêtre), vérifie avec vous les informations transmises à la préhospitalisation, le jeûne et prend votre tension artérielle. Elle vous invite ensuite à revêtir la blouse d'opéré, vous informe du délai d'attente approximatif avant l'intervention et vous remet une enquête de satisfaction. La télévision est gratuite mais la mise à disposition d'une télécommande requiert une carte d'identité en caution. Si une anesthésie locale est prévue, vous pourriez être installé en fauteuil.
- Avant votre départ au bloc opératoire, l'infirmière vous demande d'uriner, si possible d'ôter vos prothèses dentaires et auditives. Si vous disposez d'objets de valeur, vous pouvez les confier à l'infirmière, qui les place dans un coffre. Vos effets vous sont restitués dès votre retour en chambre.
- Après votre intervention, vous passez en salle de réveil pour une surveillance continue le temps nécessaire à votre récupération. Ce temps dépend de votre intervention et de l'anesthésie reçue.
- Votre départ pour votre chambre est attesté par votre anesthésiste ou un de ses confrères. Ce dernier donne également les instructions de reprise de boissons, d'aliments et de médicaments. Ces instructions vous sont communiquées par l'infirmière dès votre retour en chambre.